

Un village solidaire, qui protège et accueille



À Meyrargues, comme dans toutes les communes de France, **l'action sociale est une des missions les plus essentielles**. Elle consiste à venir en aide aux personnes les plus défavorisées, à la population qui en a le plus besoin. Elle doit prendre en compte les divers aspects de la vie quotidienne des personnes dont le besoin a été repéré.

Garantir l'accès au droit et aux services publics

Les CCAS (centres communaux d'action sociale) ont pour mission **d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables** (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité) afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

Le CCAS est le dispositif central de l'action sociale de la commune. **Ses moyens doivent être développés** pour faire face à l'ensemble des besoins de la population.

Pour mettre en œuvre une vraie égalité de traitement et lutter contre le non-recours au droit, il est nécessaire d'une part, qu'**une action hors les murs** se développe auprès de celles et ceux ayant des freins à faire les démarches. Nous faciliterons **l'accompagnement aux usages du numérique et des démarches matérialisées**, à travers la création d'un tiers-lieu numérique ou d'un label France Service par exemple.

Dans la même dynamique, les actions du **bureau municipal de l'emploi** seront renforcées, en lien avec

les différents acteurs du Service Public de l'Emploi et les acteurs économiques. **Des clauses seront négociées** avec les grandes entreprises qui s'installent sur la commune pour faciliter l'emploi des habitantes et habitants de la commune. Nous soutiendrons et faciliterons tout projet de création ou d'installation d'entreprise à but d'emploi (Territoire Zéro Chômeur) ou d'insertion par l'activité économique, permettant le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.

Agir contre l'isolement et pour l'égalité des chances

Nous mettrons en place la **gratuité des fournitures scolaires** pour les familles en grande précarité, avec un accompagnement renforcé pour les familles monoparentales.

De façon générale, nous mettrons en place **des tarifs dégressifs**, notamment pour la cantine, en fonction du quotient familial, avec une volonté d'aller vers la gratuité pour les plus défavorisés.

Nous favoriserons l'accès aux loisirs, au sport et aux vacances pour les plus démunis, avec le développement du service jeunesse, et en lien avec les associations locales et les fédérations d'éducation populaire.

Pour les seniors, un programme **« Bien vieillir à domicile »** permettra de développer des activités maintenant un lien social, une aptitude physique, des sensibilisations aux gestes du quotidien, ainsi qu'une

aide ponctuelle quand cela s'avère utile, tant dans la vie quotidienne (petits travaux ménagers), que dans la mobilité (courses). **Un minibus facilitera les déplacements à la demande** et sera mutualisé avec d'autres services.



Faciliter l'accès au logement pour toutes et tous

Le logement prend une part de plus en plus importante dans le budget des ménages, notamment dans notre région où le prix de l'immobilier est l'un des plus élevés de France.

Pour autant, **notre commune ne respecte pas la loi SRU**, qui impose un minimum de 20% de logements sociaux dans chaque commune. Meyrargues devrait atteindre seulement 12% de logements sociaux, une fois l'écoquartier du Vallat réalisé.

Face à cette insuffisance, **nous voulons agir à plusieurs niveaux**.

Nous agissons sur l'existant, en incitant à la remise sur le marché des **logements vacants**, en accompa-

gnant les propriétaires en facilitant l'accès aux aides à la rénovation, et **en taxant des biens durablement inoccupés**.

Nous mettrons également en place des outils comme **le Bail Réel Solidaire (BRS)**, qui permet à des ménages, sous conditions de ressources, d'accéder à la propriété à un prix maîtrisé, sans spéculation.

L'évaluation précise des besoins guidera notre action. Nous privilégierons des **opérations à taille humaine**, bien intégrées dans le village, favorisant la mixité et les projets intergénérationnels. La commune pourra, lorsque cela sera pertinent, **préempter, acquérir et rénover des maisons de village**, de façon équilibrée

et en lien avec les bailleurs sociaux, afin de revitaliser le centre ancien et préserver l'équilibre de notre cadre de vie.

La solidarité, c'est aussi **encourager des formes d'habitat innovantes et solidaires** : habitat coopératif pour les seniors, logements adaptés aux apprentis et aux alternants, solutions intergénérationnelles favorisant l'entraide.

C'est également prévoir, en lien avec les partenaires compétents, **des solutions d'hébergement d'urgence** pour les personnes en situation de vulnérabilité, qu'il s'agisse de demandeurs d'asile, de personnes en grande précarité ou confrontées à des situations de détresse.

Agir pour l'inclusion et contre toutes formes de discriminations

Le vivre-ensemble est un moteur de notre action, nous sommes sensibles à **prévenir et faire reculer toutes les formes de discrimination**. Nous mettrons en place un plan de formation pour l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, fonctionnaires et contractuels.

Nous mettrons à disposition de tous et toutes, en version numérique et en version papier, **des outils et ressources pour lutter contre toutes les discriminations**, et notamment

contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et les violences faites aux enfants.

Des lieux d'écoute et d'orientation seront identifiés pour accompagner toute personne victime de discrimination.

Enfin, nous organiserons un audit des bâtiments municipaux pour **vérifier l'accessibilité effective pour les personnes en situation de handicap**, et y remédier le cas échéant.

